

verait plus facilement le moyen de la miner. Oates exécuta bientôt cette ignoble trahison ; mais, s'il parvint à avoir accès dans la Compagnie de Jésus, il ne fut point assez habile pour déguiser ses vices, et, après cinq mois, il fut ignominieusement chassé du collège de Valladolid. Il ne se découragea pas, et « d'après l'avis de Tonge, il fit une seconde tentative : ses larmes et ses promesses triomphèrent de la répugnance du provincial, et le pécheur repentant fut reçu au collège de Saint-Omer. Mais Oates ne sut pas maîtriser ses passions effrénées : il laissa de nouveau percer son véritable caractère à travers le voile insuffisant dont son hypocrisie l'avait couvert ; et sa demande d'admission au noviciat fut accueillie par l'ordre formel de son expulsion (1). »

Sûr désormais du succès qu'il obtiendrait auprès d'une multitude fanatisée au plus haut point par les accusations que venait de porter contre les Jésuites un nommé Luzancy, fils d'une comédienne et apostat, Oates, de concert avec le docteur Tonge, prépara contre eux un monstrueux échafaudage d'accusations. L'affaire fut soumise aux lords du conseil privé, et bien que Titus Oates eût poussé le cynisme jusqu'au point d'avouer que, pendant un an, il avait feint, sous la robe de Jésuite, d'être catholique, et qu'il avait, en conséquence, abjuré l'anglicanisme sur les saints Évangiles, aucun des juges ne montra le moindre scrupule à prêter l'oreille aux calomnies de cette bouche tant de fois parjure. Aucun d'eux ne rejeta comme indigne son témoignage,

Oates accusa donc le pape Innocent XI d'avoir voulu faire périr, par le poison, le roi d'Angleterre, afin de réunir sa couronne à la tiare ; il l'assura d'avoir adressé un bref au général de la Compagnie de Jésus, par lequel il lui enjoignait d'expédier des lettres patentes pour conférer à des lords catholiques les principales charges de la Grande-Bretagne. Il accusa les Jésuites d'avoir formé l'exécration projet d'anéantir l'anglicanisme, de tuer le roi, et même le duc d'York, s'il leur refusait son concours dans l'exécution de ce double crime ; il ajoutait que Louis XIV était d'accord avec le pape pour accomplir ces noirs desseins ; que le P. de

(1) Lingard. *Hist. d'Angleterre*, t. VI, édition Charpentier, p. 107.